

## Procès Verbal Comité Directeur n°4 15 Novembre 2016

<b>Membres du Comité Directeur - PRESENTS</b>		
BAUDET Robyn	RUELLE Mireille	BLANCHI Jean-Michel
BOYARD Dimitri	PATRICE Corinne	PATRICE Jean-Michel
DEFAUX Pascal	DEFAUX/THIEBAUT Catherine	GIANNINI Véronique
<b>Invités</b>		
POUSSON Julien (CTL)	HUGUET Bastien (AD)	
<b>Membres du Comité Directeur - ABSENTS EXCUSES</b>		
CHATEIGNER Alain	CORDIER Yves	
<b>Membres du Comité Directeur - ABSENTS NON - EXCUSES</b>		
		MERZ André
<b>Invités - ABSENTS EXCUSES</b>		

## ORDRE DU JOUR

<b>1. SECRETARIAT GENERAL et ADMINISTRATION GENERALE</b>		
1.1 Validation CR CD du 07 Septembre	Bastien	5'
1.2 Point Licences et Situation Financière	Bastien/Véronique	5'
1.3 Assemblée Générale 2017 (Lieu)	Bastien	5'
<b>2. SECTEUR TECHNIQUE</b>		
2.1 Fonctionnement des Commissions (Réfèrent(e)s)	Julien	30'
2.2 Partenariat Timing Zone – Epreuves D3		
2.3 Embauche Nouveau CTL		
<b>3. VIE SPORTIVE</b>		
3.1 La Martinette 2017	Julien / Bastien	10'
3.2 Gestion du Parc à Vélo	Bastien	10'
3.3 Formation AA et AP (dates)	Jean Michel P.	10'
<b>4. FINANCES</b>		
4.1 Fonctionnement paiement factures	Bastien / Robyn	10'
4.2 Achat de Matériel	Bastien	15'
4.3 GreenMan	Bastien / Robyn	10'
<b>5. QUESTIONS DIVERSES ...</b>		
5.1 Retour sur la Réunion des Organisateurs	Julien / Bastien	15'

## 1.1 Validation CR CD du 07 Septembre 2016

- [CR CODIR 070916](#) – Validé à l'unanimité

## 1.2 Point Licence et situation financière – pour information

<b>COMPARATIF LICENCES</b>							
Comparatif licenciés de date à date							
Ligue	Licences 2015 au 31/10/15	Licences 2016 au 31/08/2016	Licences longues septembre 2016	Licences longues octobre 2016	Licences 2016 au 31/10/2016	Delta	% date à date
Côte d'Azur	2 171	1 963	81	99	2 143	-28	-1,29%
<b>Comparatif licenciés par rapport à la fin de saison 2015</b>							
	Licences 2015 au 31/12/2015	Licences 2016 au 31/10/2016	Delta	% d'évolution			
	2 387	2 143	-244	-10,22%			

## 1.2 Point Licence et situation Financière

### Synthèse comptes au 15/11/2016 :

- Cpte dépôt = 78 940,36 €
- Livret A = 72 645,34 €
- **TOTAL = 151 585,7 €**

### Factures dues à la Ligue en attente de règlement :

- **TOTAL = 4 416,00€**

### Estimation prochaines facturations F.F.TRI. saison 2016 :

- Licences = 2 774,00 €
- Licences manif = 22 565,00 €
- Pass-compétition = 27 233,50 €
- **TOTAL = 45 080,00 €**

### Estimation prochaines facturations F.F.TRI. saison 2017 :

- Licences 2017 = 39 018,00 €
- Ré-affiliation = 11 038,00 €
- **TOTAL = 50 056,00 €**

Chèques à encaisser = + 24 011,8 €

Delta = + 84 877,5 €

Informations : La trésorière va demander l'ouverture d'un compte B

**COMITÉ DIRECTEUR**  
**15 Novembre 2016**

### **1.3 Assemblée Générale Saison 2016 - 11 Mars 2017**

**Date** : Le 11 Mars 2017 ? => B&R Côte d'Azur

Quelle heure ?

Lieux Possible ?

Coût ?

#### **Contraintes :**

- 100 places minimum
- Une salle supplémentaire pour la nomination du Bureau
- Accessibilité
- Apéritif compris (si possible)

→ Proposition changement de date => le 4 Mars 2017 :

VOTE POUR A L'UNANIMITE

→ Lieu Best WESTERN – St Raphaël : Mise à disposition de 2 salles gratuitement + Apéritif à 8€/personnes :

Validé si pas de meilleurs proposition au 30 Novembre 2016

→ Horaire de début => 14h30 :

VOTE POUR A L'UNANIMITE

## 2. SECTEUR TECHNIQUE

### 2.1 Fonctionnement des Commissions

#### 4 - COMMISSIONS

#### EXTRAIT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA LIGUE CA

**Article 4-1 :** Les actions mises en œuvre par les Commissions doivent s'insérer dans le cadre des missions et des moyens qui leur sont attribués par le Comité Directeur.

**Article 4-2 :** Chaque président de commission établit un rapport de ses activités pour l'Assemblée Générale et participe à l'élaboration du budget de la Ligue.

#### 1. Nomination de référent(e)s - Chefs de Projets

a. Développement Durable : ⇒ **Les membres du comité directeur communiquerons et chercherons un référent potentiel**

b. Mixité (anciennement féminine) : Candidature Stéphanie Martini (La Londe triathlon) : **Vote : Accepté à l'unanimité**

c. Sport-Santé : Rémi Patrice

d. CRAO : J-Michel Patrice

e. Matériel : J-Michel Blanchi ⇒ **Propositions : Envoi de la conventions matériels aux clubs**

⇒ **Intervention de JM Blanchi sur le prochain CD sur : l'achat, l'entretien et la réparation du matériel ligue**

f. Discipline : Pascal Defaux

g. Médical : C. Defaux ⇒ **la responsable de commission s'engage à proposer des actions pour la saison 2017 pour vote au prochain CD et à les intégrer dans le projet d'Action Ligue 2017**

h. ETR : **le Conseiller Technique de Ligue**

2. Proposition d'actions (en rapport avec DTN, Politique Régionale, CNDS) ⇒ Budget Prévisionnel/ Commissions (intégré dans le Budget Global)

3. Les Salariés coordonnent le fonctionnement des commissions (Réunions, tenue budget, soutien aux actions)

4. Bilan des actions en fin d'année et à l'AG

**COMITÉ DIRECTEUR**  
**15 Novembre 2016**



### 2.2 Partenariat Timing Zone - Label Sélectif Régional

#### Objet du partenariat :

Proposer aux organisations labellisées "Sélectif Régional" - Division 3 un Chronométrage Professionnel au prix du Chronométrage Ligue

#### Intérêt et Avantages :

- Créer un circuit régional Division 3 sur plusieurs étapes : Triathlon puis duathlon
- Apporter un + concret aux épreuves labellisées
- Créer une dynamique régionale autour de ces épreuves (= challenge adulte par équipe)

#### Démarches et Modalités de Fonctionnement :

1. Formalisation d'une convention qui définit entre autre les modalités suivantes :
2. Fonctionnement :
  - Don de Timing Zone (mécénat ou Sponsoring) à la Ligue CA du montant des Chronométrages à effectuer
  - L'Organisateur labellisé paie le chronométrage total à Timing zone
  - La Ligue Reverse une "aide" à l'organisateur (montant égal à la différence entre 350€ et coût du chrono facturé par Timing Zone)
3. En retour la Ligue s'engage à communiquer sur Timing zone avec Newsletter, tenues Fra Ligues, Site internet...

#### Validation de la proposition de partenariat :

Vote pour à l'unanimité

Dès que la convention sera établie cette dernière sera présentée au prochain comité directeur pour validation

#### A noter, les points suivants sont cependant soulevés :

- Faible nombre d'épreuves « S » avant la demi-finale D3

Le comité directeur souhaiterait étendre ce type de partenariat aux sélectifs Ligue.  
Ce point sera étudié ultérieurement.

**COMITÉ DIRECTEUR**  
**15 Novembre 2016**

## 2.SECTEUR TECHNIQUE

### 2.3 Embauche Nouveau CTL

- **Indemnité de Rupture Conventiennelle**

L'indemnité de rupture conventionnelle du CTL Julien POUSSON s'élève à 458 € Brut.

Cette indemnité est le montant minimum obligatoire.

- **Embauche nouveau CTL - Définir :**

- Quel Contrat proposé (Temps de travail, Salaire, Missions)
- Quel(s) Candidats (qualification, disponibilités ...)
- Appel à Candidature

Suite à la demande de rupture conventionnelle de Julien Pousson qui a été acceptée et actée pour le 31 Décembre 2016, le comité directeur va mener un appel à candidature pour ce poste vacant.

Le comité directeur formalisera pour fin novembre une fiche de candidature comprenant le type de contrat, la fiche de poste et la qualification requise pour le poste de Conseiller Technique de Ligue.



## 3. VIE SPORTIVE

### 3.1. La Martinette 2017

Reprise de l'Organisation par Draguignan Triathlon, demande faite par le Château afin d'organiser un "L" en plus du "M"

**Prévoir une passation** : Quelles modalités ? Convention type Nice ?

Réalisation d'une convention avec Draguignan Triathlon :

Vote : Validé à l'unanimité

Une rencontre aura lieu entre les représentants de Draguignan Triathlon et de la Ligue afin de définir les besoins et les modalités d'une éventuelle convention de « passation ».

Dès que la convention sera établie cette dernière sera présentée au prochain comité directeur pour validation

## 3. VIE SPORTIVE

### 3.2 Gestion du Parc à Vélo

#### Rappel de la Situation Actuelle : (bastien)

- Convention avec l'association NDCA
  - Cette dernière souhaite mettre fin au conventionnement nous liant => Complexité d'organisation avec les structures louant le parc vélo.

#### Quelles Alternatives ? :

- Vente du Parc à un club, organisateur ?
- Donner la gestion du parc à un club contre gratuité pour l'utiliser ?
- Stocker le Parc dans le Garage ? Qui pour la gestion ?
- ...

Jean-Michel BLANCHI et Robyn BAUDET se proposent afin d'établir différentes alternatives pour le stockage et la gestion du parc à vélo

Ces propositions seront présentées et validées lors du prochain comité directeur.

## 3. VIE SPORTIVE

### 3.3 Formation des AP et AA 2017

#### Périodes Prévues initialement :

- Formation des Arbitres Principaux : Début Janvier 2017
- Positionnement des Arbitres Principaux sur les Épreuves : Mi-Janvier 2017
- Formation Arbitres Assesseurs : Janvier et Février 2017 - 28 Janvier si possible ?

#### Point non abordé

**ATTENTION DATES DU BF5** : 21 janvier / **28 Janvier** / 4 Février / 4 Mars / 15 Avril / 13 Mai

### 4.1 - Fonctionnement paiement Factures

#### Redéfinition Mission Trésorerie - Comptabilité :

- Trésorière - Trésorière adjointe :
  - Rapprochement comptabilité - Envoi mensuel de la comptabilité au cabinet comptable
  - Vérification et envoi des bulletins de salaire
  - Liaison entre le cabinet comptable et les salariés
  - Paiement notes de frais
  - Paiement défraiements arbitres
- Agent de développement :
  - Edition de factures (Reçu de paiement)
  - Virement bancaire et chèques pour les dépenses des factures “récurrentes”
  - Virement bancaire et chèques pour les dépenses validées par le CODIR (ex : achat matériel,...)
- Agent de développement et CTL :
  - Suivi du budget des commission “coordonnées”

#### Ce fonctionnement est validé sauf pour les points suivants :

- *Virement bancaire et chèques pour les dépenses des factures “récurrentes”*
- *Virement bancaire et chèques pour les dépenses validées par le CODIR (ex : achat matériel,...)*

L'agent de développement ne peut effectuer de paiements par virement ou chèque bancaire

La trésorière doit se rapprocher de la banque afin que la Présidente par intérim puisse avoir la signature sur les comptes

### 4.2 Achat de Matériel et Recherche de partenaires

- Achat de dossards et étiquettes tiges de selles - partenaires visibles ?

Séries	Lots Dos.	Vente (2016)	Delta	Lots Ad.	Vente (2016)	Delta
1 à 500	4	1	+3	2	5	-3
1 à 300	6	4	+2	5	5	0
1 à 100	15	1	+14	16	2	+14

Prix de vente moyen par dossard des séries 1 à 500 et 1 à 300 = **0,158 €**

Prix de vente moyen par adhésif des séries 1 à 500 et 1 à 300 = **0,116 €**

Prix d'achat par dossard 10 séries 1 à 500 et 10 séries de 1 à 300 = **0,21 €**

Prix d'achat par adhésifs 10 séries 1 à 500 et 10 séries de 1 à 300 = **0,17 €**

Point non abordé

### 4.2 Achat de Matériel et Recherche de partenaires

- Gonfleur Bouée

Prix de vente (Certec) = **204 € TTC livraison comprise**

Point non abordé

- Toner Imprimante

4 toners samsung = **400 € TTC**

1 imprimante multifonction = **400 € TTC**

Point non abordé

### 4.3 GreenMan

- Point de Situation

Factures de l'édition 2016 réglées (chèque du chronométrage reçu, à encaisser au mois de décembre)  
Règlement de **884 €** perçu sur l'avance des 2000 €

- Validation de la manifestation ?

Validation affiliation club :

Vote pour à l'unanimité

Validation date manifestation :

Vote pour à l'unanimité

Validation licence manifestation :

Vote contre à l'unanimité

Une proposition « d'accompagnement » et de « gestion financière » de l'épreuve doit être proposée

## 5. QUESTIONS DIVERSES

### 5.1 Paiement Facture Grand Prix de St Cezaire 2013

Droits d'organisations = 2500 €

Vote : Validé à l'unanimité

### 5.2 Retour sur la réunion des organisateurs

Un tour de table est réalisé afin de connaître le ressenti des membres du comité directeur concernant l'organisation et le déroulement de cette réunion.

Le conseiller technique met ensuite en avant le faible soutien reçu par les salariés de la part des membres du comité directeur lorsque ceux-ci ont été « pris à parti » par certains organisateurs.

Le problème est posé quant à la participation en tant qu'organisateur des membres du comité directeur et non en tant que dirigeants de la Ligue.

De manière plus générale, le Conseiller Technique de Ligue fait remarquer le fait que les actions devraient être votées mais surtout PORTÉES par les représentants de la ligue que sont les membres du Comité Directeur. Un point de vue plus global à échelle régionale est donc nécessaire.

Pascal DEFAUX  
Secrétaire

Robyn BAUDET  
Présidente

Mandelieu, le 21 novembre 2016



**COMITÉ DIRECTEUR**  
**15 Novembre 2016**